

ple de Moyse, dont toute la législation portoit sur le *Ego sum Dominus Deus tuus...* *Diliges Dominum Deum tuum* *. L'auteur * Voyez de ces *Sermons* a parfaitement compris & mis l'artic. en pratique cette importante observation. Ce MOYSE font autant de tableaux des grandeurs de l'E-*ibid.* ternel & de ses adorables propriétés, tracés avec des traits pris dans les Prophetes & les autres Livres-Saints. Sa latinité est pure, coulante, élégante, sans recherche ni affectation.

Réponse à la question, Si à la mort on doit ou l'on peut se confesser à un prêtre constitutionnel.

IL y a quelque tems que je me suis trouvé dans la société d'ecclésiastiques sages & instruits, où cette question fut proposée. Tous étoient pour l'affirmative; me voyant seul pour la négative, effrayé de la décision qu'on alléguoit d'une assemblée d'évêques où le seul évêque de Blois, à ce que l'on dit, fut de mon avis, je cédois avec une facilité qui étoit très-en place, après avoir tranquillement exposé mes raisons.

Cependant étouhné & un peu affligé dans moi-même de m'être trouvé d'un avis opposé à des hommes avec lesquels j'ai toujours été d'accord, & dont j'aurois deviné les sentimens par les miens; je n'ai pu empêcher que la chose ne me revint plusieurs fois dans l'esprit, & ne se représentât dans un jour qui me fait absolument adhérer à ma première opinion.